



NL/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE MOÏSE (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Moïse par la société Bouygues bâtiment IDF – 1 avenue Eugène Freyssinet – Guyancourt – 78061 Saint-Quentin-en-Y. cedex, agissant pour son propre compte (dépose de ligne électrique aérienne),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Moïse** à compter du **12 au 16 septembre 2022** entre **8 heures et 17 heures** :

- **Neutralisation du stationnement selon les besoins du chantier** au droit du n° 11 et en vis-à-vis des n°s 13 à 15 pour y installer un camion-nacelle,
- **Neutralisation ponctuelle de la voie de circulation pour chargement,**
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Bouygues bâtiment IDF – 1 avenue Eugène Freyssinet – Guyancourt – 78061 Saint-Quentin-en-Y. cedex.

FAIT EN MAIRIE, LE 26 AOUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueur
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 29 AOUT 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon